

« Il y a des mots qui font vivre. » - Paul Eluard

Journal fondé en 1905 . 108<sup>e</sup> année

P. P.  
Chemin des Tunnels 16  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Postcode 1

# l'essor

La cause de la paix La pratique de la solidarité Le respect de la vie L'ouverture à la créativité

n°3 - juin 2013 - paraît 6 fois par année

[www.journal-essor.ch](http://www.journal-essor.ch)

Forum de ce numéro (pages 3 à 9)

## La peur, l'insécurité et la délation

Editorial

### En finir avec le mitage du pays

Il y a un peu plus d'une année, le peuple suisse acceptait l'initiative dite «Weber» (du nom du célèbre écologiste vaudois) exigeant une limitation des résidences secondaires en Suisse. Bien que cette initiative ait été acceptée de justesse (50,6% des voix), elle a force de loi. Le Tribunal fédéral vient de décider qu'elle entrerait en vigueur dès son acceptation en mars 2012. Rappelons qu'elle a pour objectif de limiter à 20% le taux des résidences secondaires dans chaque commune du pays.

Le 3 mars dernier, à une forte majorité cette fois-ci (62,9%), les électrices et électeurs suisses ont accepté la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire pour stopper le mitage. Rappelons la définition du mot «mitage» selon le dictionnaire: multiplication de résidences dispersées dans un espace rural. Seul le canton du Valais a refusé cette loi.

Il convient de faire deux remarques au sujet de ces votations:

Premièrement, la loi s'applique à tous et la démocratie veut que la minorité se soumette à la

majorité. Dès lors, les Valaisans, aussi sympathiques soient-ils, ont choisi la mauvaise voie en contestant la légitimité de ces votations et en exigeant un statut spécial pour leur canton.

Deuxièmement, il n'est plus possible, dans un petit pays qui a franchi le cap des 8 millions d'habitants, de continuer à massacrer des forêts et des terres agricoles pour étendre le périmètre urbain. L'intérêt de tous doit primer sur l'intérêt personnel des propriétaires qui utilisent le territoire du pays sans penser qu'il appartient à toute la population et que celle-ci a le droit de profiter de la douceur des rives des lacs et des beautés de la campagne.

Depuis 1291, la devise de la Suisse est: «Un pour tous, tous pour un». Il est temps que les habitants du pays, endormis par l'argent et le néolibéralisme, retrouvent les valeurs de solidarité qui ont fait l'unité et la force de la Suisse à travers les siècles. Il est indispensable que les autorités privilégient les infrastructures accessibles à chacun plutôt que les constructions réservées aux privilégiés.

La Suisse ne peut plus se permettre le mitage du pays. Les électrices et électeurs, à part les Valaisans, l'ont bien compris. Enfin des votations qui permettent de croire à l'avenir du pays.

Le comité rédactionnel de *l'essor*

### Question

Je veux savoir pourquoi, récitant l'ABC,  
Au M de «aime» suit l'N de «haine» à dé-  
plaître...

Le monde serait-il comme l'abécédaire  
Où tout l'amour des uns est par d'autres  
abaissé?

François Iselin

# Vivre est un métier

A l'image de la nature et des manifestations qui nous entourent, nos cheminements humains sur cette planète Terre ressemblent à un véritable cursus attestant notre compréhension de la vie. Vivre, c'est connaître l'avertissement et l'envers de la médaille, la pluie et le beau temps, l'histoire et ses siècles de sociétés jalonnées de courants bénéfiques autant que préjudiciables, c'est l'humanité contradictoire encore et toujours impliquée puisque capable de réflexion. C'est savoir peser le pour et le contre et en tirer des conclusions. Multiple par essence, la vie nous apprend que le tout est dans tout, tout étant relié, et que nos comportements ont des répercussions qui portent loin à la ronde. Si les humains sont aujourd'hui parvenus à un stade de confort et d'évolution technologique remarquable, pourquoi tant de haine, de violence, de mécontentement, de fermeture d'esprit?

En ce début de millénaire encore tout chaud, si chaud qu'il en devient brûlant, nous atteignons un point crucial de notre histoire, une étape où la médaille bascule dangereusement vers sa face négative. Après Mai 68 et ses libertés dérangeantes, la femme à son tour aspirait à un statut de respect ardemment revendiqué. Ces mouvements justifiés ont cependant largement dépassé le cap du raisonnable en bouleversant des lois fondamentales, lesquelles, transgressées, produisent aujourd'hui des résultats per-

vers. Suite à ces effets à lente progression négative, l'informatique révolutionnaire a envahi le monde. Autre langage, autre manière d'appréhender la communication qui peut se qualifier de dictature informatique puisqu'elle s'impose à tout un chacun comme si l'homme était calqué sur un modèle unique. Celui qui n'adhère pas au système est tout simplement «déconnecté» de la société. Alors que les «révolutions» représentées par l'arrivée des chemins de fer, de la voiture, de l'aviation, du téléphone ou de la télévision, nous laissaient libres d'y souscrire ou pas, l'informatique et les divers gadgets qui en découlent soumettent les humains à un véritable esclavage. Tout devient sec, succinct, rapide et rationnel, impersonnel, la place pour une portion de rêve et de mystère relève de l'histoire ancienne, l'altruisme et le respect de l'autre dans ses différences n'est plus de mise.

Peut-on encore parler d'évolution quand une société ne vise que la course au profit, malmenant la planète et ses habitants? Pressés comme des citrons, les travailleurs sont convaincus de leur réussite sociale en mesurant leurs possessions: maison, voitures, voyages, télévisions, etc. Cercle vicieux en vérité, condamnant la femme à travailler pour un maigre profit et laissant aux crèches le soin d'assumer le rôle qui est le sien. L'enfermement est lancé emmenant les hu-

ains dans les pièges d'un mouvement aux conséquences irréversibles. Peu à peu, le mécontentement gagne en importance et la rébellion mobilise les forces de l'ordre. La répression est engagée contre tous ceux qui vont à l'encontre du rouage infernal: les laissés-pour-compte, les étrangers, les jeunes de familles éclatées-recomposées, ceux élevés comme des poulets et bousculés dès le berceau, les rêveurs, les créatifs aptes aux métiers d'un artisanat presque disparu, les chômeurs, ceux qui tendent la main, ceux qui sont à l'AI, à l'aide sociale... Triste constat que l'on noie dans les distractions, l'abus de drogue et d'alcool.

La fermeture d'esprit qui prévaut aujourd'hui n'augure rien de bon. Voyons ce que disait en 1977 déjà, Arnaud Desjardins:

*«La loi naturelle veut que la femme porte en elle le futur bébé pendant neuf mois et qu'elle exerce ensuite un rôle décisif dans le développement du futur adulte, que ce futur adulte soit de sexe masculin ou féminin. Rendre difficile aux mères l'accomplissement de leur rôle équivaut à détruire une société, en ne donnant pas aux enfants les conditions indispensables à leur épanouissement. Notre société est actuellement menacée par des risques divers dont celui d'une catastrophe nucléaire, peu probable mais non impossible et dont la gravité serait terrifiante. Elle est menacée par tous les dangers dénoncés par les écologistes, même les plus sobres. Mais elle est aussi menacée de désintégration par l'intérieur, d'implosion pour reprendre le titre du remarquable ouvrage de Pierre Thuillier. Elle court le risque d'être minée par le découragement, le pessimisme, le manque de sens à l'existence, l'absence de perspectives pour le futur, la déstructuration psychologique... Je ne dis pas que tous les êtres humains sont également perturbés ou déséquilibrés mais le phénomène est suffisamment répandu pour n'être plus considéré comme individuel. C'est un phénomène collectif qui relève plus de la sociologie que de la psychologie».* Arnaud Desjardins: *Regards Sages sur un Monde Fou*. Ed. de La Table Ronde.

Christiane Bonder

LE BILLET DE REMY COSANDEY

## Les jeux avant les emplois!

Le samedi 1<sup>er</sup> juin, plus de 10'000 personnes ont envahi les rues de Bâle pour célébrer le titre de champion suisse de football que l'équipe de la ville a remporté. Le même jour, à Genève cette fois-ci, 1000 personnes ont défilé pour défendre l'emploi et protester contre les licenciements abusifs, notamment de ceux qui se battent pour faire respecter les conventions collectives de travail.

On constate donc que dix fois plus de personnes se sont déplacées pour se réjouir du résultat d'un jeu que pour réclamer la dignité dans le travail. Cette disproportion est inquiétante car elle prouve que les Suisses ont mis en pratique la devise qui a conduit l'empire romain à la décadence: *panem et circense*, du pain et des jeux. Nous vivons hélas dans une société où les valeurs matérielles ont pris le dessus sur les valeurs de solidarité. L'Occident en général et la Suisse en particulier connaîtront-ils le même sort que l'empire romain? Il faut y réfléchir avant qu'il ne soit trop tard.

## Trois sentiments liés

La peur, l'insécurité et la délation sont intimement liées car elles découlent toutes d'un même sentiment, celui de craindre son voisin, l'étranger ou l'avenir. Prenons les définitions du dictionnaire. Peur: sentiment de forte inquiétude en présence ou à la pensée d'un danger. Insécurité: état de ce qui n'est pas sûr. Délation: dénonciation inspirée par la vengeance ou la cupidité. Ces précisions se passent de commentaires.

Ajoutons simplement que la peur et l'insécurité sont souvent justifiées, parfois complètement disproportionnées. Ces deux craintes justifient-elles pour autant qu'on ait recours à la délation pour se protéger ou pour salir celui qui pense ou qui vit autrement? Les excès des fiches (voir article de Mousse Boulanger) sont là pour nous rappeler qu'il faut de la mesure.

Comité rédactionnel de l'essor

## Big brother n'est pas mort!

Le président de la Confédération l'affirme: une dizaine de citoyens suisses, chaque année, sont soumis aux grandes oreilles du service de renseignements helvétique. Mais, il y a tous ceux qui échappent à l'œil de Berne (il y a quelques années on aurait dit «à l'œil de Moscou!») Il est donc urgent de mettre en place une nouvelle loi qui ouvre un peu plus grandes les portes aux guetteurs de menaces graves. Ainsi les espions suisses pourront pénétrer dans n'importe quel lieu privé afin de le placer sous surveillance, pour y mener une perquisition secrète. Ils auront le droit de pratiquer des écoutes téléphoniques, de pirater des ordinateurs, d'installer des micros, des caméras, etc. car, vous ne le savez pas, mais la Suisse est «devenue la base arrière de toute une série d'activités louches» (*Le Matin*, 10.3.2013). Bien sûr on y trouve des trafiquants d'armes, de drogues, de produits financiers, des demandeurs d'asile, des réfugiés, des militants des deux extrêmes: droite et gauche, et même du centre!, des socialistes, des écologistes, des non-politiquement corrects, et surtout oh horreur, des jeunes qui voudraient faire un monde meilleur.

*Délations, confessions impudiques, rumeurs en tous genres: on se demande pourquoi l'Etat entretient encore plusieurs polices et des renseignements généraux. Les braves gens suffisent à la tâche...*

Citation de  
Philippe Bouvard

L'Etat fouineur n'en est pas à sa première violation des libertés individuelle. Souvenez-vous du scandale des fiches.

Le 27 novembre 1990, j'écrivais une lettre ouverte au Conseil fédéral. Je venais de recevoir mes fiches et je découvrais l'immense danger que je représentais pour ma patrie:

- 16.10.64, de Sûreté VD. Rapport sur l'organisation de la journée de la paix.
- 18.10.64, à l'Expo, les Boulanger ont dit des poèmes.
- 17.11.64, de Poldépt GE. Mousse et Pierre Boulanger à Soirée Ukrainienne tenue le 11.11.64 ont dit des poèmes.
- 23.11.64, de Sûreté VD. A la même fête le 12.11.64 organisée à Lausanne, le couple a également dit des poèmes.
- 2.12.64, de Pol.Kdo.SO. Une invitation à la fête du Pdt le 5.12.64, Pierre et Mousse Boulanger ont récité des poèmes lors de cette fête.

**Et voici l'immense danger** que le couple représentait pour notre beau pays:

- 21.1.65, de ... par lettre à ... orienté... que le couple n'a pas encore de programme pour l'été prochain. (les petits points indiquent que les noms ont été caviardés, mais cela laisse bien supposer qu'une lettre a été ouverte). Ne croyez pas que ces dangereux terroristes que nous étions ont été lâchés.

Nous voici le

- 2.6.67, de Sûreté VD: a pris part à la journée de l'association des Juras-

siens de l'extérieur le 28.5.67 (si je me souviens bien, M. Gonzague de Reynold – ce dangereux gauchiste! – était aussi présent).

Enfin une petite dernière:

- 30.9.70 dans *Feuille d'Avis de Lausanne*, No. 227: «Pierre et Mousse Boulanger: dix ans de scène».

*C'est très important le rire,  
il brise le mur de la peur,  
de l'intolérance et du fanatisme.*

Tahar Ben Jelloun,  
La Nuit sacrée

Je me demande combien de millions ce genre de délation a coûté à la Suisse et surtout quelle en était la nécessité. Relisant ma lettre ouverte je constate que je terminais ainsi:

Messieurs les conseillers fédéraux puis-je vous demander si le colonel Bachmann menaçait la démocratie helvétique? Et les mercenaires du «Glaive» et ceux de l'Armée secrète? Peut-être que vous pourriez nous éclairer, vous et vos disciples sur le genre de pays que vous bâtissez dans l'ombre depuis des décennies. Êtes-vous certains que vous honorez les idéaux des trois révolutionnaires du Grütli?

Aujourd'hui je voudrais bien être certaine que la paranoïa de la guerre froide s'est éteinte, mais je n'en suis pas sûre. Décidément les poètes sont des êtres dangereux!

Mousse Boulanger

## Bassesses et vertus de la délation

Envisagé dans son sens le plus large, le mot «délation» couvre une foule de domaines, par exemple ceux du secret, du légal, de la sphère privée, de la calomnie, de la transparence. Sa pratique se révèle plus délicate à départager entre utile et nuisible. La rejeter en bloc sans réflexions fait le lit de la loi du silence. Si les souvenirs de préau d'école étaient clairs sur l'idée qu'on devait se faire de ceux qui «rezipétaient à la maîtresse», la délation a pris une tournure plus complexe avec la découverte d'atmosphères de dictatures, de guerres, chaudes ou froides, avec ses collabos ou ses espions. Elle devenait plus relative, dépendante du camp depuis lequel elle est observée. De fait, elle touche tous les domaines de l'existence, peut refléter autant la lâcheté que le courage, manifester les pires bassesses de l'âme humaine comme ses plus hautes valeurs.

Pour ceux qui ont le privilège de ne pas vivre dans une atmosphère mafieuse, clanique ou dictatoriale, il est difficile de s'imaginer vivre sous la pression permanente d'un climat de délation forcée, pouvant mettre sa vie et celle de ses proches en danger, à tout moment ou sous n'importe quel prétexte. Ça n'a pas grand-chose à voir avec la petite délation de voisinage de nos contrées, toute attristante soit-elle et moins rare que souhaité, on en convient. Pourtant, la délation observée depuis quelques temps sur les réseaux sociaux, auprès de nos enfants en particulier, prend une tournure inquiétante et peut se révéler très dangereuse.

La proposition des polices cantonales d'initier une surveillance de quartier soulève aussi toute la problématique de la délation. Il est tentant de faire confiance à une équipe de citoyens portés sur les promenades nocturnes mais est-ce que les principales infractions ne se font pas en plein jour, souvent à la barbe de tous? Ne faudrait-il pas élire les citoyens engagés dans ce processus de surveillance, pour tenter d'écarter les esprits mal tournés? Je crois que nous sommes nombreux à préférer ne pas voir certains voisins devenir des redresseurs de torts patentés. Pourtant nous serions tous ravis que les autres nous

alertent en cas de nécessité. D'où la complexité du choix, respect de la sphère privée, discrétion faisant partie de nos gènes culturels. La question se pose aussi pour les lanceurs d'alertes, si mal protégés dans notre pays. Ils prennent le risque de voir leur vie complètement bouleversée, obligés parfois de le quitter, tellement notre système protège, dirais-je cultive le secret, avec un acharnement qui en devient suspect. Que d'horreurs d'Etats, d'entreprises ont été révélées, ici comme ailleurs, grâce à ces «whistleblower», ces délateurs citoyens, sans compter tous ceux qui ont «disparu» avant de pouvoir s'exprimer.

L'universel «secret des affaires», soutenu par les directives de l'OMC, explique certainement le peu d'empressement des gouvernances à faire appliquer les lois à la haute délinquance, celle des mafias, trusts et autres filières. Si le citoyen-lambda se sent déjà très surveillé, on perçoit comme un plafond de verre qui a monté légèrement dans la pyramide, avec les derniers scandales à la Cahuzac, mais au-dessus duquel de nombreux circuits restent encore bien protégés. Le travail de Sisyphe dans la surveillance de tous ces circuits manque chroniquement de

moyens. La multiplication des tâches a provoqué la création d'une foule de nouveaux métiers, de nouveaux escrocs aussi. Sachant que toute gouvernance, privée comme publique, use de délation pour être informée, se protéger et exercer son pouvoir, les budgets politiques concernés devraient être fixés en conscience, si l'Etat veut pouvoir augmenter ses chances de protéger ses citoyens des abuseurs de tous poils.

Aujourd'hui, les grandes sorties de documents, type Wikileaks, sont le fruit de délations magistrales et, après sérieuses analyses, une bénédiction pour la démocratie. La blogosphère est aussi une bouée de secours pour tous ceux qui dénoncent des procédés scandaleux dans leur pays, leur environnement: les preuves apportées mettent à jour des faits parfois déjà connus, mais trop longtemps tolérés, et elles méritent d'être remises sur la place publique. Arriverons-nous à nous en servir pour apporter un peu plus de justice et d'équité? On ne peut que l'encourager, chacun devant rester vigilant, la manipulation n'étant jamais loin.

Edith Samba

### Les réflexions de Georges Tafelmacher

De la part d'un ancien procureur: *«La justice pénale est comme la police, il faut qu'elle fasse peur, sinon elle ne sert à rien. C'est l'effet de prévention générale qui veut que les gens, parce qu'ils ont peur d'être punis, s'abstiennent de commettre des infractions. Si la menace de la sanction disparaît, le rôle principal de la justice pénale disparaît lui aussi.»*

De la part d'un politicien de droite, Jacques-André Haury de Lausanne: *«La police doit renforcer sa présence le soir à Lausanne pour lutter contre la violence et les tags. La police doit faire peur! Peut-être est-il temps de tourner la page aux niaiseries de la police de «proximité», qui se veut rassurante. Mais la police seule ne pourra rien faire si, derrière elle, la chaîne pénale est débordée.»*

Ce sont des exemples même de la croyance selon laquelle la police doit agir par la peur! (...) La peur nourrit le terrorisme et le terrorisme nourrit la peur, provoquant la soumission des gens aux autorités par leurs peurs et les peurs qu'elles inspirent! Et qui sont ceux qui contribuent le plus à l'instauration d'un climat de peur? Les terroristes? NON! Ce sont nos autorités pour qui cela facilite leur tâche de contrôle sur les gens!

## Peur et soumission

La délation est un antidote de la convivialité. Elle peut être un moyen de contrôler les citoyens et a été utilisée à cette fin par les nazis. Cela a abouti à une méfiance généralisée, chacun craignant d'être dénoncé au cas où il émettrait une critique ou un jugement négatif à l'égard du pouvoir ou de ses représentants. Les jeunes gens étaient contraints de participer à la jeunesse hitlérienne (Hitlerjugend) où ils étaient dûment endoctrinés et encouragés à dénoncer ceux de leurs connaissances, y compris leurs parents, qui critiquaient le pouvoir nazi.

*La tâche à laquelle nous devons nous atteler, ce n'est pas de parvenir à la sécurité, c'est d'arriver à tolérer l'insécurité.*

Erich Fromm

La délation, érigée en vertu civique, a créé un climat de méfiance généralisée difficile à vivre pour ceux qui se rendaient compte de l'horreur du régime hitlérien. Ces derniers étaient quand même assez nombreux mais n'osaient pas s'exprimer. De mettre sa vie en danger ne va pas de soi. Quelques-uns ont osé le faire, en particulier le pasteur Martin Niemöller, et sont devenus des martyrs. Les nazis étaient sans pitié non seulement pour les juifs et les tsiganes mais aussi pour les opposants allemands qui osaient exprimer leur désapprobation.

La vie humaine ne comptait pas beaucoup à leurs yeux comme ils l'ont montré à Auschwitz et divers camps de concentration. Même si l'existence de ces camps n'était pas nécessairement connue de l'ensemble des citoyens, la brutalité du régime était certainement perçue par une grande partie d'entre eux. Déjà le fait de saluer sans faire le salut hitlérien (heil Hitler) pouvait avoir des conséquences désagréables. En fait le régime hitlérien a représenté une sorte de schizophrénie collective qui n'est guère amenable à une explication ration-

nelle (voir à ce sujet: Carl Amery: *Hitler als Vorläufer*, Luchterhand 1988).

La délation peut être considérée comme une dénonciation avec intention de faire du tort. Une simple dénonciation est justifiable si les faits dénoncés sont de nature à desservir la société. Mais même dans ce cas il vaut mieux, à mon avis, essayer de discuter avec les personnes concernées pour les amener à changer leur projet ou comportement. Le principe de subsidiarité joue ici aussi. Il est préférable de régler les problèmes entre citoyens plutôt que de recourir à l'autorité. Cela met aussi en question l'utilité des lois et des règlements au nom desquels la délation peut se trouver une justification. Dans une société conviviale, les gens sentent intuitivement ce qui est juste et adoptent spontanément le comportement qui convient. Ce que Teddy Goldsmith a appelé le comportement homotélique (ayant le même but) spontané. Il suppose un minimum d'empathie avec ses semblables et de respect pour la vie en général. Mais il ne peut guère être enseigné. Il devrait être acquis dans le cadre familial et au contact de la société et de la nature.

*L'insécurité vient de la société elle-même: c'est elle qui produit de la violence, c'est donc sur elle qu'il faut agir.*

Lionel Jospin

La délation suppose l'existence d'une hiérarchie de pouvoir qui impose des règles auxquelles on peut désobéir et donc être l'objet d'une délation. On retombe ici aussi dans la question de la dimension optimale d'une société. Si le nombre de personnes n'est pas trop grand, les gens se connaissent, ou au moins se reconnaissent, et la délation n'a plus grande signification. L'entente entre citoyens assure le bon fonctionnement de la société.

*Je suis contre la délation dans tous les cas sauf si cela sert à prévenir un crime ou un délit et si la loi qui les punit est en accord avec ma conscience (délation Vichy).*

Anonyme sur Internet

La grande question est de savoir si une telle société est encore possible. Il semble probable que cela nécessiterait une restructuration des hiérarchies de pouvoir, les décisions importantes étant prises au niveau le plus bas, donc actuellement au niveau de la commune. Comme l'a souligné Alexis de Tocqueville: «*Ce sont les hommes qui ont fait les royaumes, mais la commune semble sortir de la main de Dieu*». Aujourd'hui encore on trouve dans certaines campagnes des endroits appelés «communaux» qui n'appartiennent ni à l'Etat ni à des personnes privées. C'est la collectivité locale qui décide qui peut les occuper, par exemple pour y faire paître son bétail, et quand. La délation n'aurait guère de sens dans une telle collectivité. La commune ferait presque penser à un tout organique, un peu comme une fourmilière ou une colonie d'abeilles. Ni la fourmi, ni l'abeille ne sont des insectes indépendants capables de vivre en isolation. Elles ont précisément le comportement homotélique spontané qui fait que la fourmilière ou la ruche fonctionnent comme des individus (voir: Rémy Chauvin: *Dieu des fourmis, Dieu des étoiles*, Le Pré aux Clercs, 1988).

D'une manière générale, la délation est l'indice d'un manque de cohésion sociale. Cette cohésion suppose que les citoyens interagissent de manière à maintenir une vie en commun agréable, bref que la société soit conviviale.

Pierre Lehmann

## Vous avez dit délation...

La délation: «Dénonciation inspirée par des motifs méprisables. *Faire une délation.* => Dénoncer, trahir, vendre.» (Le Robert)

Depuis la nuit des temps, l'Homme dénonce. Que ce soit pour l'argent, pour plaire à l'Etat, pour protéger, par peur, par jalousie, l'être humain fait de la délation.

La première chose qui nous vient à l'esprit quand on entend ce mot est, bien sûr, la collaboration et plus précisément, la collaboration durant la Deuxième Guerre mondiale. La dénonciation dans toute l'Europe de Juifs par des habitants, souvent des voisins, laisse un goût amer dans nos bouches. Depuis là, cette idée est gravée dans nos esprits: la délation est une honte, une trahison, c'est immoral. Petit à petit, une atmosphère de peur s'est alors installée dans notre société. Chacun reste chez soi, bien protégé derrière sa clôture de jardin. Gare à celui qui oserait jeter un œil à celui du voisin. Plus personne ne voit, ou plutôt, plus personne ne veut voir, sous peine de perdre sa tranquillité de vie et d'esprit, de représailles de la part des voisins, de peur d'être dérangé dans sa petite vie pépère et sans ennuis, une vie pleine d'ennui justement.

C'est ainsi que lorsqu'un voisin disparaît soudainement, personne ne s'in-

quiète. Quelqu'un qui a des connaissances, qui fait partie d'un club, qui a une famille, des enfants, une personne dont on sait la santé fragile. Du jour au lendemain, plus de nouvelle. «*Il est sûrement parti en vacances!*», se dit le voisin de gauche, alors qu'il voit la lumière du palier d'à côté allumée sans arrêt depuis quelque temps. «*Il est sans doute à l'hôpital, avec sa santé!*», se dit le voisin de droite, alors qu'il entend la télévision, allumée sans arrêt depuis quelque temps. Personne ne passe un coup de fil pour s'en assurer, aucun des voisins ne va frapper à la porte d'à côté. Rien.

Le temps passe, le courrier s'accumule dans la boîte aux lettres, le poste télé s'éteint, la lumière aussi. Les gens continuent leur vie. Ils ont déjà assez de soucis sans devoir encore s'occuper de la vie du voisin. Ils oublient même qu'ils en ont un. Quand il veut, l'Homme à la grande faculté d'oublier. Un jour, la famille finit par s'inquiéter. Alors on va frapper à la porte de la personne dont on a bizarrement plus de nouvelles depuis deux ans, et vu qu'on n'a pas de réponse, on appelle la police. En dernier recours, car on ne voudrait pas recevoir une facture pour l'avoir dérangée, s'il s'avérait que personne n'est en danger. Nous pouvons être rassurés, nous n'aurons pas besoin de payer cette fois-ci. Le voisin disparu est décédé, seul, deux ans plus tôt.

Le silence total n'est pas la meilleure des solutions, on l'aura compris. Aujourd'hui, si l'on voit chez le voisin quelque chose ou quelqu'un de suspect, d'anormal, il existe un service mis en place par certaines communes en collaboration avec la police. Monsieur et Madame tout le monde peuvent appeler un numéro spécial, qui les fera tomber directement sur le poste de police de leur région. Au téléphone, il faut annoncer «code bleu», c'est anonyme et gratuit, quel que soit le problème. Il a donc fallu ce genre de mesure pour que les gens ne se cachent plus derrière leurs rideaux et osent regarder chez le voisin.

Parfois, on ferait mieux de regarder chez soi avant de s'occuper des voisins, c'est certain; mais prendre des nouvelles, passer un coup de fil, se bouger de son gros canapé, dites-moi, qu'est-ce que ça nous coûte? Si la délation est surtout perçue comme étant un acte honteux de trahison, il ne faut pas oublier qu'elle peut aussi sauver des vies. Est-ce que pour une fois nous renoncerions à notre petit confort pour agir, si toute notre vie devait en être chamboulée? Sacrifions-nous notre bien-être pour sauver une vie?

Aurore Girardet

## La peau de chagrin de la vie privée

Sans s'égarer dans le ridicule d'une information sur la Twingo de tel ministre ou de la couleur des bretelles de tel homme politique, on se rend compte qu'il est devenu impossible de palper réellement ce qui subsiste de la protection de notre vie privée. Pourtant garantie par l'art. 13 de la Constitution helvétique. La trace des achats, la diffusion des réseaux sociaux, l'inquisition des assureurs, le prétexte de la sécurité à tout prix et le souci impératif de tout prévoir permettent de s'insinuer entre les fibres les plus ténues de notre être, de s'y loger en intrus et d'y faire son nid.

C'est la carte bonus des magasins qui permet de savoir exactement quels

sont vos achats et vos intérêts. Le groupe COOP vient de changer discrètement les règles de sa Supercard. Vous devez refuser officiellement sinon vous passez dans le bouillon de la classification. C'est aussi le cas des DRG, nouveau modèle de financement des hôpitaux. Désormais, tout patient hospitalisé voit son dossier médical passer auprès de son assurance, sans un passage obligé par le médecin conseil. C'est encore le système Onyx, les Grandes Oreilles de Loèche, qui surveillent toutes les communications. Les rues, les commerces, les bâtiments publics et même les préaux d'école sont truffés de caméras.

Et voilà le Conseil fédéral qui veut maintenant modifier le code de procédure pénale et permettre d'obtenir les données de tous les réseaux de télécommunication, en dehors de toute procédure pénale. Sur la base de simples soupçons. Comme pour les «fiches» en somme.

Notre vie privée se limitera-t-elle désormais aux neuf mois que nous passons dans le ventre de notre mère? Qui peut aujourd'hui en être même certain.

Christiane Jaquet,  
présidente suisse de l'AVIVO

## Au bonheur des malfrats et des délateurs

Je suis contre le fait que mon identité soit révélée par le biais de ma plaque minéralogique, car cela fait le bonheur des voleurs et autres cambrioleurs. Et pour cause, le procédé est très simple: alors qu'un voleur vous suit sur une route, il lui suffit de demander votre identité par SMS à la Blécherette qui lui communiquera par le même biais votre nom et votre adresse. Il s'agit là de délation légale, qui va aboutir à une violation de la sphère privée et bien pire encore. Une fois le renseignement obtenu, notre voleur supposé communiquera à un complice l'adresse de votre domicile privé. Dans un premier temps, il lui suffira d'observer en faisant le guet, puis vérifier s'il y a quelqu'un dans votre appartement. Pour cela, il se contentera de passer un coup de fil chez vous, puis ira sonner à votre porte. S'il n'y a personne, le malfrat peut œuvrer alors en toute tranquillité pendant que son complice continue à vous suivre sur la route. Dès que ce dernier voit que vous reprenez le chemin de votre domicile, il avertit immédiatement son complice par téléphone, celui-ci aura eu

le temps très probablement de vider et quitter votre logement en toute quiétude avec tous vos biens. A mon humble avis, seuls le Service des automobiles et, bien entendu, la police, devraient avoir accès à ce genre de données.

Autrefois, il existait un annuaire papier des plaques minéralogiques et tout un chacun pouvait l'acquérir en échange d'une modique somme d'argent. Plus d'une fois, j'ai été dénoncée par des individus et convoquée devant le Juge de Paix pour parcage illicite. Alors que j'avais garé ma voiture devant une boulangerie, un dimanche soir, dans un centre commercial de ma région pour aller manger une pizza, un locataire désœuvré de l'immeuble s'est permis de relever le numéro de ma plaque, a compulsé son annuaire papier et m'a dénoncée au Juge de Paix. Résultat, j'ai été condamnée à payer une amende assez salée et de surcroît, j'ai dû dédommager ce pauvre homme d'un émolument de dix francs pour avoir fait son devoir de citoyen: la délation!

Plus récemment, un automne pluvieux ne permit pas à mon époux de tailler notre haie. Il reporta ce travail au printemps en espérant avoir des jours plus ensoleillés. Un matin, nous avons reçu une lettre de la commune nous indiquant que nous avions été dénoncés. Armé d'un centimètre, un voisin s'est permis de mesurer la hauteur de nos thuyas qui dépassaient de vingt-cinq centimètres la hauteur autorisée par la loi communale. Dans cette lettre, le syndic nous donnait un mois pour étêter nos arbres selon le règlement, sinon le travail serait effectué par un paysagiste de son choix et nous serions condamnés à payer la facture. De plus, dans ce fameux courrier, il nous invitait à prendre connaissance de l'identité de la personne qui nous avait dénoncés.

Amis, vous qui me lisez, pendant que vous dormez à poings fermés, d'autres vous surveillent. Il faut que l'ordre règne et que les lois soient appliquées. Avis à la population!

Emilie Salamin-Amar

Il y a plus d'un siècle, *l'essor* écrivait:

### Qui donc menace le plus notre sécurité?

[...] Pour le gros public [...] le mot anarchiste est synonyme de va-nu-pieds ou de bandit, et ce bon public ne voit pas que profitant de ce paravent d'ignorance, les vrais *anarchistes* sont plus souvent en réalité, certains richards ou même parfois nos propres gouvernements.

Lorsqu'une personnalité marquante a failli, ne cherche-t-on pas à étouffer l'affaire et à mettre le délinquant «hors la loi», en le faisant planer au-dessus. De tels actes d'*anarchie* sont sans doute présents dans la mémoire de chacun. Nous connaissons tel magistrat qui mérite la prison et qui malgré cela continue tranquillement à administrer le bien public.

Ce qui est plus commun encore c'est le «vol» pratiqué par 75% des contribuables à l'égard du fisc. Nous avons interrogé à ce sujet quantité de citoyens et la forte majorité a répondu: «*Nous serions bien nigauds de payer autant à l'Etat. Il ne sait pas administrer.*» Parmi ces citoyens, il y avait des membres des autorités communales et cantonales. Un avocat célèbre comme défenseur de l'ordre public est un des plus grands voleurs, à l'égard de ses compatriotes. Un commerçant qui laisse entendre bien haut que l'Etat n'a rien à voir dans ses comptes et qu'il ne paiera jamais que ce qui lui fera plaisir est un antisocialiste féroce.

Nous pourrions citer quantité de ces cas. Mais n'oublions pas le plus typique. Dans un de nos Grands Conseils se discutait une nouvelle loi sur les impôts. Le chef du Département des finances, homme probe et loyal, demandait que les contribuables qui défalquent des dettes de leur fortune fussent obligés de faire la preuve de ces dettes et d'en indiquer le créancier. Alors se leva un grand conseiller, ennemi né des socialistes et anarchistes: «*Messieurs, dit-il en substance, ne faisons pas cela. Les créanciers ne tiennent pas du tout à ce que l'on sache qu'ils ont prêté de l'argent. Il y a des capitaux ignorés par le fisc et du jour où ils devront payer l'impôt, ils émigreront.*» Le capitaliste qui poussait ainsi au mépris de la loi, à l'«anarchie» est un pilier d'église et joue un grand rôle politique. Il passe pour un modèle de loyauté et d'honnêteté; et il y réussit à faire passer son amendement. [...] Tout en reconnaissant hautement tout ce qu'il y a chez nos concitoyens et chez nos autorités de dignité et d'intégrité, nous regrettons que l'anarchie ait aussi sa place dans certains de leurs actes.»

Publié sous le titre *Les anarchistes en Suisse*,  
signé Dr H. Spinner

## Quand Stephan Schmidheiny espionnait

Celui qui fut le grand patron de la multinationale Eternit jusqu'à la fin du siècle passé surveillait, dénonçait et punissait tous ceux – syndicaliste, humanitaire ou journaliste – qui osaient se soucier de la santé au travail de ses salariés.

L'étroite surveillance de toutes les succursales d'Eternit dans le monde était sans failles, comme j'en ai fait l'expérience chez Nicalit, au Nicaragua en 1987, lorsque je voulais m'assurer que ses ouvriers étaient protégés des «fibres mortelles», comme Eternit l'assurait péremptoirement. De retour en Suisse, un courrier personnel de sa direction\*, m'invitait à venir la rencontrer!

Le flicage des «curieux» était organisé de sorte qu'il demeure indétectable pour qu'aucune suspicion de canaillerie patronale ne vienne flétrir l'honorabilité d'une des familles les plus puissantes et jadis respectées de Suisse. Mais ce flicage permettait à Stephan Schmidheiny de s'assurer que la dizaine de milliers de ses salariés ignorent tout de la toxicité de l'amiante et de la mortalité des personnes qu'il exposait, en toute connaissance de cause depuis 1965, dans ses usines et leur environnement.

Pourtant, le hasard qui fait bien les choses, y compris les plus embarrassantes pour qui les redoute, a fait que des lettres signées par Stephan Schmidheiny ont échappé à ses magouilles. Il en va par exemple de celles «personnelles», datées de 1977\* où il ordonne à un sous-fifre d'Eternit, de surveiller étroitement un syndicaliste averti et de l'empêcher de transmettre ses informations aux principaux intéressés, les travailleurs, leurs proches et les habitants du voisinage des quatre usines Eternit en Italie.

Si la surveillance de tout intrus était si discrète et secrète, c'est que la famille multimilliardaire pouvait s'en donner les moyens. Ses dépenses en espions, avocats, délateurs ou en faveurs accordées aux travailleurs «compréhensifs», étaient dérisoires en comparaison des bénéfices mirifiques que rapportait la commercia-

lisation d'un mélange d'amiante et de ciment, aussi médiocre à l'usage que mortifère pour la santé de qui le malaxait.

Avant que Stephan Schmidheiny ne daigne cesser d'empoisonner ses ouvriers à travers le monde vers 1994, il n'y avait d'assemblée publique qui ne soit fliquée sur ordre du Maître. Ainsi, toute manifestation notifiée était surveillée, que ce soient les rencontres entre des victimes de divers pays, les conférences de spécialistes des pathologies de l'amiante ou les stands d'information de la population. Les mouchards d'Eternit y étaient souvent d'une telle maladresse qu'on pouvait les débusquer, les photographier, les prendre à partie et, au besoin, les éconduire sans craindre de les offenser.

Mais le sabotage de tout effort collectif visant à mettre fin au drame de l'empoisonnement consenti à l'amiante par l'un de ses plus importants trafiquants se faisait surtout en infiltrant les défenseurs de ses victimes. Des taupes, grassement rétribuées, accomplissaient leur sale besogne consistant à recueillir toute information sensible qui aurait permis à la multinationale de les étouffer ou les démentir préventivement à travers les médias. De plus, comme ces agents relevaient méthodiquement l'identité de leurs proies, la surveillance pouvait s'étendre à l'ensemble des champions de la vérité et de la justice. Ainsi, le propre procureur de la République Italienne, Raffaele Guariniello, était dans le collimateur, tout comme l'association des victimes de Casale Monferrato qui fut espionnée pendant 6 ans par une prétendue «journaliste».

Comme tout bon sycophante, Monsieur Stephan Schmidheiny, craignant d'être dévisagé, a «oublié» d'honorer la soixantaine d'invités à se présenter aux sessions du Tribunal de Turin qui tentait en vain de dévider l'écheveau fort embrouillé de ses agissements. Cet absentéisme outrageant aura privé le procureur d'informations sous serment, qui auraient pu abrégé son inter-

minable instruction et, qui sait, assouplir la peine de 16 ans d'incarcération dont le grand absent a été condamné et qui vient, en appel (le 3 juin), d'être étendue à 20 ans.

Il ne faudrait pas prendre Stéphan Schmidheiny pour le bouc émissaire de la mafia des criminels d'industrie. La plupart des meneurs de multinationales violent impunément la dignité, l'intégrité physique et le droit élémentaire des salariés d'être informés des risques mortels qu'ils encourent. Mais, à la différence de notre Suisse réfugié au Costa-Rica, aux Baléares, ou l'on ne sait trop où, ces messieurs ont réussi à ce jour à échapper aux poursuites judiciaires. Leurs crimes, qu'il l'aient commis à Seveso, Bohpal, Tchernobyl, Fukushima... ou plus largement à l'échelle d'une région rendue radioactive, d'un continent contaminé ou de la planète entière, polluée, dépouillée de ses ressources vitales, restent impunis ou imputés à des lampistes, comme Schmidheiny a tenté vainement de le faire en Italie.

Grâce au procès historique de Turin, la chasse à la tricherie patronale peut maintenant être ouverte et l'on souhaite que son butin, en incarcérations de ses malfaiteurs et réparations de leurs ravages, profitera bientôt aux damnés de la terre, qui ont en cruellement besoin. Mais, pour que justice soit faite, il faudra bien que la Suisse, sa justice, la CNA et certains médias, cessent de jouer les complices d'un Stephan Schmidheiny qui, jugé et condamné par une instance irréprochable, ne mérite pas d'être arbitrairement protégé.

François Iselin

\* Ces deux textes sont reproduits en fac-similé dans la brochure *Eternit: Le blanchiment de l'amiante sale*, de R.F. Ruers, N. Schouten et F. Iselin, Ed. CAOVA, Lausanne, 2006. Elle est accessible sur le site du Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante, [www.caova.ch](http://www.caova.ch)



# L'insécurité et la délation ont pour origine la peur!

**La peur a toujours été une très mauvaise conseillère d'autant plus qu'elle contribue à créer le sentiment d'insécurité qui pousse à la délation, au réflexe de repli sur soi, au jugement sommaire d'autrui et donc à la dégradation de l'économie et au délitement social qui, à leur tour, produisent encore plus de peur et donc d'insécurité. C'est la définition même du cercle vicieux.**

La dégradation de la situation économique accentue cette peur et celle-ci empêche une juste appréciation des causes qui ont amené à ce que le travail disparaisse en dépit des efforts faits pour le conserver. Cette peur influence notre perception des mœurs et fait que son évolution devient négative, poussant une partie des parents à la démission, beaucoup de travailleurs à la révolte et encore d'autres à l'apathie, ce qui produit encore plus d'insécurité et donc de peur. En réaction, cette peur contribue à augmenter le nombre des délits et des incivilités et ceci malgré la multiplication des caméras de surveillance, le foisonnement des agences privées, l'augmentation du nombre des policiers et des armes vendues par les armuriers, ce qui, au lieu de produire de la sécurité, inspire encore plus d'insécurité car cela confirme la nature «dangereuse» de notre société.

Lorsque la peur règne, le sentiment d'insécurité est exacerbé et plus particulièrement dans les villes où malgré les efforts des autorités pour faire face à la situation en mettant plus de policiers dans la rue, en construisant des nouvelles places en prison<sup>1</sup>, en durcissant le code pénal, en fichant des milliers de personnes, il en est à son paroxysme et devient complètement disproportionné. En effet, par ces efforts orientés, une multitude de comportements est criminalisée, où le petit tagueur, l'automobiliste distrait, le sans-papier qui travaille pour vivre, le jeune qui commet une «incivilité» en criant son malaise, deviennent des criminels et, en récidivant, pourraient même devoir faire de la prison.

Paradoxalement, au lieu d'améliorer la sécurité comme on veut nous le faire croire, alors que les prisons sont pleines au point que les gardiens s'en inquiètent, le sentiment d'insécurité augmente car à la peur du délinquant, s'ajoute la peur de sa révolte. Contrairement à ces théories répressives diffusées par des magistrats se disant pourtant «libéraux» et se réclamant de «l'humanisme», la population n'est pas pour autant apaisée car il subsiste en elle cette peur profonde qui ne peut se dissiper que par un travail sur soi et une compréhension holistique des sources de ses peurs, travail personnel à mille lieux des effets d'annonce présentés comme tant de «solutions» à l'insécurité par ceux-là même qui pensent pouvoir la faire disparaître à force d'incantations populistes!

De tout temps, pour maintenir les gens dans un état de soumission complaisante et les soumettre à leur volonté, les autorités ont utilisé la peur en créant de toute pièce le sentiment d'insécurité. Ce faisant, c'est la population elle-même qui réclame des mesures censées endiguer les dérives ressenties comme criminalistiques d'une forte partie des gens excédés par les licenciements, les mises en chômage, les discriminations et les mises au pilori. Sous le fallacieux prétexte de répondre «aux besoins de la population» et donner l'impression d'agir, les autorités profitent de cette dégradation sociale pour durcir les lois, policer la société, renforcer l'arsenal de répression, créant ainsi un état policier.

La peur et l'insécurité sont un couple infernal dont les conséquences sont la criminalisation de toute une série de gens qui normalement auraient dû s'en sortir avec quelques conseils et aides bien placés mais qui, dans le contexte actuel, se retrouvent dans de très sales draps parce qu'ils sont investis de toutes les craintes, peurs, angoisses que finit par porter la population convaincue que la situation se dégrade et qu'il «faut faire quelque chose» même si cela aggrave les choses, même si cela renforce le pouvoir dominant, même si cela ne résout aucun des problèmes de société qui font si peur!

Avant de vouloir «faire quelque chose», une analyse approfondie de ce conditionnement social est nécessaire, car si nous voulons résoudre cette problématique, nous devons d'abord comprendre pourquoi nous en sommes là, ce qui produit cette situation économique tendue, ce qui délite la cohésion sociale, ce qui dégrade les mœurs, ce qui fait les incivilités et l'insécurité, ce qui pousse les gens à la démission et la résignation; bref, nous devons comprendre ce qui fait que nous ayons si peur et ensuite, forts de cette connaissance, voir comment les autorités profitent de la détérioration de la société pour mettre sur pied une société de contrôle<sup>2</sup> visant la soumission de la population à leurs principes idéologiques et à leurs visions de la société.

On a même l'impression que, d'une manière ou d'une autre, cette insécurité arrange le pouvoir qui en profite pour s'arroger encore plus de pouvoir et c'est peut-être là une des clés pour s'en sortir, soit que la lutte contre l'insécurité passera non pas par la prison, la police ou des lois dures, mais par une prise de conscience du corps social de sa propre compromission dans la montée de l'insécurité et par une lutte sans merci contre l'instrumentalisation de la peur qui produit l'insécurité, le délitement social, la dégradation de l'économie, les démissions en tout genre et tous ces autres problèmes de société qui font si peur à nos dirigeants.

Georges Tafelmacher, Pully

<sup>1</sup> Voir article du *Courrier* du samedi 11 mai 2013: <http://www.tafel.levillage.org/societe/LeCourrier-prison.html>.

<sup>2</sup> La société de contrôle: <http://www.tafel.levillage.org/societe/soc-con.html>

## Appel de Genève II aux autorités politiques Il faut abandonner le nucléaire, et maintenant!

Les catastrophes nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima ont eu lieu à 25 ans d'intervalle. Pourtant, on nous avait assurés que de tels accidents étaient quasiment impossibles! Nos responsables politiques l'ont cru, et nous aussi. En réalité, la probabilité d'un tel accident est impossible à calculer. Mais elle fut estimée à une fois en cent mille ans. La triste vérité est que ce fut deux fois en vingt-cinq ans. Il y a aujourd'hui quelque 440 centrales nucléaires actives dans le monde. La prochaine catastrophe se produira n'importe où, n'importe quand. Et l'état actuel de ces centrales vieillissantes ne peut qu'augmenter la probabilité d'un accident.

L'inventaire radioactif généré par ces installations est terrifiant: il peut exterminer chaque habitant de notre planète, et cela plusieurs dizaines de milliers de fois! Il suffit qu'une infime fraction de cet inventaire s'échappe dans la nature pour provoquer une catastrophe. N'oublions jamais que tout ce qui peut arriver finit par arriver... Tchernobyl et Fukushima en sont la double preuve.

### Les dangers du gaz de schiste

## Non aux forages d'hydrocarbures à Noiraigue

Lors de leur récente assemblée générale, Les Verts du canton de Neuchâtel ont voté à l'unanimité une résolution relative aux intentions de la Société Celtique Energie d'entreprendre des forages dans la région de Noiraigue dans le Val-de-Travers. Ils considèrent que tout forage à la profondeur envisagée (1300 mètres) présente des risques significatifs pour les sources d'eau potables. Le percement de puits profonds peut

*La nappe d'eau, gisante à une assez grande profondeur souterraine, mais déjà tâtée par deux forages, est fournie par la couche de grès vert.*

Victor Hugo, *Les Misérables*

Le seul et unique moyen d'éliminer ce risque est d'arrêter ces centrales, d'y entreposer les déchets qu'elles ont produits, d'extraire le combustible irradié et le conditionner sur place dans des containers adéquats, puis de transformer le site en mausolée. Ces mausolées seront autant de témoignages évoquant pour les générations futures les conséquences des risques technologiques non maîtrisables.

*La science peut mener à la découverte de l'énergie atomique mais elle ne peut pas nous préserver d'une catastrophe nucléaire.*

Citation de Vaclav Havel

Au lieu de tenter de nous faire oublier les catastrophes déjà subies, les Etats, les institutions internationales et les pouvoirs économiques devraient décider l'abandon du nucléaire pour aborder la transition vers le tout renouvelable, parfaitement en mesure d'assurer la relève à condition que l'on cesse d'entraver

son développement. On ne peut pas prendre encore le risque d'un accident nucléaire meurtrier qui rendra inhabitable d'immenses territoires pendant des siècles, sous prétexte d'un besoin douteux en électricité. N'oublions pas que l'on a décidé de construire des centrales nucléaires pour ensuite se demander comment vendre le courant ainsi produit. Ce qui a conduit les compagnies d'électricité à promouvoir diverses aberrations énergétiques telles que le chauffage électrique, le développement inconsidéré de l'éclairage public, notamment.

**Le nucléaire n'est pas une énergie renouvelable; son abandon est donc inéluctable. Tout retard ne fait qu'augmenter le risque d'une prochaine catastrophe. C'est la seule attitude responsable. C'est notre seul moyen de limiter les problèmes insolubles que nous léguerons aux générations futures.**

Pierre Lehmann, physicien nucléaire – Yves Lenoir, physicien, Dr en sociologie – Ivo Rens, professeur émérite à l'Université de Genève – Paul Bonny, citoyen

tentes de ne pas accorder de permis de construire à Celtique Energie. Ils rappellent que la politique énergétique du canton doit reposer sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables et que les énergies fossiles, dont le gaz fait partie, ne sont pas une solution pour l'avenir. La véritable richesse du sous-sol de la région, en quantité et en qualité, ce sont les eaux souterraines!

**Le tout nouveau Conseil d'Etat neuchâtelois est dominé par les socialistes (3 sièges sur 5) mais le chef du Département de la gestion du territoire est membre de l'UDC. On verra donc très vite si le gouvernement neuchâtelois est préoccupé ou non par les problèmes écologiques.**

Les Verts neuchâtelois s'opposent au forage exploratoire à Noiraigue. Ils demandent aux autorités compé-

# La maison de paille de Lausanne

Collectif «Straw de la bale», Editions La Lenteur, Paris



Cette maison a été construite de manière soignée et précise avec des bottes de paille, des planches et des poutres et d'autres matériels de récupération. Le livre décrit de manière exhaustive les difficultés rencontrées lors de la construction et comment elles ont été résolues. La maison de paille se trouvait en contrebas de l'avenue César Roux, dans un champ appartenant à la ville de Lausanne. Elle a été incendiée par une main malveillante le 20 décembre 2007, quatre mois après sa construction. Elle dérangeait manifestement les autorités et les inconditionnels de la loi et l'ordre, mais elle avait aussi reçu le soutien de diverses personnalités et

beaucoup de visiteurs enthousiastes. Elle était habitée au moment de l'incendie, mais les deux personnes qui y dormaient ont pu sortir à temps.

La maison de paille était une construction originale qui évitait le bétonnage du terrain sur lequel elle reposait. Facile à construire et à déplacer en cas de besoin, c'était une habitation légère mais confortable. Un bel exemple de débrouillardise et d'ingéniosité n'exigeant qu'un investissement modeste.

Mais la maison de paille contrevenait aux règlements, n'avait pas été mise à l'enquête (et pour cause) et déran-

geait par conséquent le pouvoir.

La grande majorité du monde politique a donc cru nécessaire de s'indigner qu'on ait laissé construire cette maison et tous les partis l'ont condamnée et souhaité sa démolition. En se justifiant de la légalité. Mais il s'agit là d'une légalité qui protège avant tout les possédants et le pouvoir. Les constructeurs de la maison de paille lui ont opposé une «illégalité responsable et solidaire» qui devrait encourager les citoyens à prendre leur destin entre leurs mains.

Pierre Lehmann

## Juste une illusion

Emilie Salamin-Amar, Editions Planète Lilou, 2013

Depuis 2003, notre amie Emilie en est déjà à son 21<sup>e</sup> livre. C'est dire qu'elle a beaucoup à partager et qu'elle a trouvé dans l'écriture un excellent exutoire à ses interrogations. Avec «Juste une illusion», elle livre un roman plein de charme.

C'est l'histoire d'une jolie femme prénommée Géraldine qui fait une fixation sur un homme vu à la télévision. Pour arriver à ses fins – coucher avec cet homme et se faire aimer de lui – elle n'hésite pas à manipuler et surtout à harceler sa victime. Elle réussit à l'accompagner dans une croisière en Méditerranée mais le voyage s'arrête plus vite que prévu. La situation se complique du fait que Géraldine raconte tout à son psy, lequel est obsédé par elle. Elle finira, par la ruse et le chantage, à obtenir qu'il l'épouse.

L'écriture d'Emilie Salamin-Amar est alerte, parfois crue, mais toujours dictée par la rigueur et la recherche de l'équilibre entre le rêve et la réalité. L'auteure témoigne de solides connaissances en matière de sentiments humains et parvient à répondre à l'attente de ses lecteurs.

Emilie Salamin-Amar qualifie son livre de roman. En réalité, il s'agit davantage d'une réflexion sur la nature humaine et sur les déviations

qu'elle entraîne parfois. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage mérite d'être lu. Non pas parce qu'Emilie Salamin-Amar est membre du comité rédactionnel

de *l'essor*, mais parce qu'elle arrive à nous émouvoir et à nous captiver.

Rémy Cosandey

## A hauteur de conscience Une vie au service de l'éducation et du développement

Nicholas Bennett, Editions Antipodes, Lausanne

L'auteur nous rapporte ici ses expériences de quarante années de travail dans le domaine de la coopération internationale et du développement, en Asie et en Afrique. Le livre est organisé par thèmes: les stratégies de développement, l'éducation, la corruption, les droits humains, mais aussi la télévision, les fêtes, les déplacements et les repas partagés avec les plus pauvres.

Vivant et travaillant dans les endroits les plus reculés, Nicholas Bennett a réussi à amener les plus hauts responsables jusque dans les campagnes pour y découvrir la réalité de leur propre pays. Durant toute sa carrière il a essayé de comprendre les plus pauvres et de répondre à leurs besoins, au moyen de réformes de l'éducation qui leur apportent des éléments utiles à leurs tâches quotidiennes tout en permettant aux enfants les plus brillants de continuer leur scolarité.

Bennett s'est aussi engagé dans la défense des droits humains et a enseigné la non-violence. Une conscience infaillible face aux tentations, du courage dans des conditions de vie très pénibles, une générosité exemplaire et une grande capacité d'analyse, voilà ce qui fait la valeur de cet homme et de ce livre.

Publié en anglais, ce livre a été traduit en français par Charlotte Robert qui, comme l'auteur, a travaillé comme économiste dans la Coopération. Avec une préface de Paul Théroux (*Railway Bazaar, Patagonie Express, The Mosquito Coast*).

Mario Belisle



**Dès cinq ans, ils s'entraînent à sauver des vies**

On peut être samaritains dès l'âge de cinq ans; (...). A raison d'une séance d'entraînement par mois, les jeunes samaritains vaudois apprennent à porter les premiers secours. A 17 ans, ils quittent la structure pour rejoindre la section adulte ou devenir, à leur tour, instructeurs-animateurs. Leur sérieux étonne et suscite l'admiration.

D'après *24 Heures* du 6 mai 2013

**Une jeune chercheuse récompensée**

En France, depuis 2005, la Casden (banque des enseignants) soutient sous la forme d'une «Bourse du jeune chercheur» la Fondation de l'avenir. La quatrième bourse a ainsi été décernée à Hanna Hlawaty, d'origine polonaise, de l'Université Paris XIII. Docteur en génie biologique et médical, ses travaux visent à réparer les petites artères des membres inférieurs via une nouvelle forme de thérapie cellulaire, ce qui permettrait d'éviter l'amputation.

D'après le Journal *Casden*, avril 2013

**L'acupuncture pour soigner les plus pauvres**

Depuis 2001, une équipe de médecins genevois consacre plusieurs mois par an à former dans la région d'Ouahigouya, au Burkina Faso, des infirmiers pratiquant l'acupuncture. Vu le succès rencontré, l'hôpital de cette localité a mis sur pied une unité d'acupuncture, l'ACUCENTRE. C'est là qu'ont lieu la formation et surtout les soins pour des malades venus souvent de loin. Bernard de Würstemberger, médecin acupuncteur genevois, se rend au Burkina Faso depuis 1989 et vient de sortir un livre intitulé «Acupuncture en Afrique, un espoir» aux Editions You Feng.

D'après *Nouvelles Planète*, février 2013

**Seattle, forêt comestible**

Seattle s'apprête à inaugurer la première «forêt comestible» des Etats-Unis. Composée d'arbres fruitiers, de buissons à baies et de légumes, elle est l'oeuvre des habitants du quartier de Beacon Hill. Le concept: tout le monde peut se servir gratuitement. Cet écosystème assure une récolte abondante avec un minimum d'entretien, explique l'organisation Beacon Food Forest.

D'après *L'Hebdo* du 8 mai 2013

**Ô5, plus qu'un restaurant, un pari social**

Le nouveau café-restaurant de la Fondation Foyer Handicap a ouvert ses portes à Carouge le 14 mai dernier. La particularité de l'établissement? Trente employés présentant un handicap physique se démènent pour cuisiner et servir les mets. Deux maîtres socioprofessionnels, un chef et un maître d'hôtel, supervisent les opérations. Toute l'ergonomie de l'établissement a été pensée pour rendre leur travail le plus confortable possible. D'autres projets de la Fondation sont en gestation, comme la création d'un établissement composé de 16 appartements locatifs dans lesquels pourront résider des gens physiquement handicapés mais bénéficiant d'un bon degré d'autonomie. Ce projet est autofinancé, notamment grâce à des dons de privés.

D'après *Le Courrier* du 18 mai 2013

*N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à Yvette Humbert Fink, 26, rue de la Paix, 1400 Yverdon-les-Bains, tél./faxe 024 425 35 15.*

*Merci!*

**Entre mort et mémoire**

Il y a ceux qui considèrent que la mort fait partie de la vie et qui l'attende avec sérénité. Nous publierons à ce sujet dans notre prochain numéro une belle réflexion de Stéphane Hessel qui vient de s'en aller. Il y a ceux qui font tout pour retarder l'échéance mais qui ont peur de la souffrance et de la dépendance. Il y a aussi ceux qui estiment que les êtres humains, grands ou modestes, ont accumulé un savoir et que celui-ci devrait être conservé. Ce sont tous ces thèmes qui feront l'objet du prochain forum de l'essor. Nous comptons comme d'habitude sur la collaboration de nos lecteurs

pour enrichir le débat. Nous leur laissons deux proverbes à méditer:

*Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle* (proverbe africain).

*Le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix. On voudrait revenir à la page où l'on aime, et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts* (Lamartine).

Alors, amis lecteurs, à votre ordinateur ou à votre plume: nous pensons que beaucoup d'entre vous ont envie de s'exprimer à ce sujet. Nous attendons donc avec plaisir vos contributions.

**L' e s s o r**

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Rédacteur responsable  
Rémy Cosandey  
Léopold-Robert 53  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032/913 38 08; redaction@journal-lessor.ch

Équipe de rédaction  
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey, Yvette Humbert Fink, Susanne Gerber, François Iselin, Henri Jaccottet, Pierre Lehmann, Emilie Salamin-Amar, Edith Samba.

Administration et retours  
*L'Essor* - Abonnements  
Tunnels 16  
2300 La Chaux-de-Fonds  
ou par courriel : info@journal-lessor.ch  
www.journal-lessor.ch

Abonnement annuel : CHF 36.-  
Compte postal : Journal l'Essor, 12-2620-0

Composition et impression  
Société coopérative du Journal  
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

**L' e s s o r** - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro : 15 juillet 2013  
prochain forum : **Entre mort et mémoire**